



M. P. V. CHALOULT, avocat,
Québec.

NOS
SOCIÉTAIRES
DISTINGUÉS



ERN. ROY, M.P.P.,
Montmagny.

Une idée

Avec ce numéro la revue de l'Alliance Nationale commence sa treizième année et elle en profite pour présenter ses vœux les plus chaleureux à ses fidèles lecteurs.

Organe de la belle et prospère association qui lui a donné le jour, elle a tâché de tenir les sociétaires au courant de tous les événements qui ont pu leur présenter quelque intérêt.

Porte-voix de la mutualité catholique et canadienne française en Amérique, elle s'est évertuée à répandre les principes de la saine mutualité et elle croit avoir rempli fidèlement sa noble tâche.

Avec 1907, elle voudrait, si possible, élargir son champ d'action, étendre le cercle de son influence, faire bénéficier tous les mutualistes des idées que peuvent concevoir ceux qui s'occupent du grand et intéressant problème social que la mutualité chrétienne est en passe de résoudre.

Dans ce but, elle croit faire appel à tous les membres pour leur demander de devenir ses collaborateurs. Pourquoi, tous ceux qui désirent traiter des questions d'intérêt général concernant notre société ou la mutualité, ne s'adresseraient-ils pas à la revue ? Il n'y a pas de meilleur intermédiaire pour soumettre et discuter une idée. La revue est bien accueillie partout, elle est même aimée, nous en avons maintes preuves ; elle est lue par des personnes qui sont au courant des sujets qui peuvent être traités, il ne saurait donc y avoir de tribune plus appropriée pour

émettre et discuter des opinions ou des hypothèses.

Cette manière d'agir vaudrait beaucoup mieux que de s'adresser à des groupes isolés dont on ne saurait tirer de réponses satisfaisantes ; elle vaudrait infiniment mieux même que de taire ses opinions sous prétexte qu'on ne saurait se faire comprendre. Supposons pour un instant que vous ne saisissiez pas la portée d'un article des statuts de la même manière qu'un autre, pourquoi ne pas soumettre la chose à toute l'association par le canal de la revue ? D'autres ont peut-être pensé comme vous ou autrement, et la réponse qui vous viendra pourra être utile à un grand nombre. Supposons que vous caressiez l'idée d'une réforme qui vous paraît nécessaire, pourquoi ne pas la lancer dans la revue, n'est-ce là le véritable terrain où elle pourra être appréciée librement, posément et suivant son mérite ?

La revue est à votre disposition pour y traiter des questions de mutualité, nous pouvons consacrer une ou deux colonnes à la discussion, employez les. Votre collaboration ne peut qu'ajouter de la vie et de l'intérêt à notre publication. Ecrivez-nous.

Nous sommes tous des frères marchant la main dans la main, cherchant à réaliser un idéal de bonheur, de progrès et de prospérité pour l'humanité, aidons-nous intellectuellement autant que matériellement. Notre association comme la mutualité ne pourront que bénéficier de l'éducation qui résultera d'un échange des réflexions de tous leurs adhérents.